



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JANVIER 2023
Liste des décisions et des délibérations**

L'an deux-mille-vingt-trois, le dix janvier à 20H30,
Le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. le Maire, TRONCY Jacques.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du conseil municipal : 30 décembre 2022
Etai^ent présents : M. Jacques TRONCY – M. Yves TAMIN –
Mme Chantal ROTA - M. Bruno GEORGES - Mme Chantal CHARRONDIERE -
M. Jean-Paul BAILLON - Mme Michelle MAITRE - Mme Angélique PAPON -
M. Frédéric SAYROUX - Mme Julie LAFFONT-DUPUY -
M. GACON Romain - M. Julien ROLLET - Mme Marie-Laure HERCÉ – M. Cyril GROULARD
Excusée: Mme Amélie SYBELIN qui donne procuration à Mme Julie LAFFONT-DUPUY
Formant la majorité des membres en exercice.
Secrétaire de séance : M. ROLLET Julien

Le procès-verbal du 13 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

✓ **DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

- DIA n°23/2022, réceptionnée le 13.12.2022, parcelle AB112 – 175 Route de Vivans, surface 300m² au prix de 75 000.00€. Renoncée
- DIA n°24/2022, réceptionnée le 08.12.2022, parcelle AB67 et 531 – Rue de la pêche/ 73 Route de paris, surface 479m² au prix de 35 000.00€. Renoncée
- DIA n°25/2022, réceptionnée le 16.12.2022, parcelle AB82 – 33 route d'Urbise, surface 73m² au prix de 20 000.00€. Renoncée

✓ **FINANCES**

RECONDUCTION CHARGES LOCATIVES 2023 – ANCIENNE GENDARMERIE

Délibération n°2023/01

Approuvé à l'unanimité

PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE VIVANS AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE – ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Délibération n°2023/02

Approuvé à l'unanimité

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 01.01.2024

Délibération n°2023/03

Approuvé à l'unanimité

√ **AFFAIRES GENERALES**

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX POUR LE LIEU D'ACCUEIL PARENTS ENFANTS

Délibération n°2023/04

Approuvé à l'unanimité

√ **POINT D'AVANCEMENT SUR LES PROJETS EN COURS**


PRESTATIONS FONCIERES CABINET CEDRIC ROBIN

Délibération n°2023/05

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire a levé la séance à 21H30.

**Le Maire,
Jacques TRONCY**



**Le secrétaire de séance,
Michelle MAITRE**

